

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 50
Représenté(s) : 9
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023

Le lundi 6 novembre 2023 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 31 octobre 2023, s'est réuni en Salle du conseil sous la présidence de M. Arnaud ROBINET.

Étaient présents :

Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, Monsieur Corentin CENTA, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, Mme Marie DEPAQUY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Madame Marie PERIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

M. Xavier ALBERTINI a donné pouvoir à Arnaud ROBINET, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Stéphane LANG, M. Eric DELFORGE a donné pouvoir à Patrick TCHANGA, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Elizabeth VASSEUR, Mme Marie-Thérèse PICOT a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Corentin CENTA, M. Eric QUENARD a donné pouvoir à Dominique LEDEME, Mme Véronique RITALY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Silvana SAHO-NUZZO a donné pouvoir à Caroline BARRÉ

Secrétaire : Elizabeth VASSEUR

Vice Secrétaire : Marie DEPAQUY

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

**PLAN LOCAL D'URBANISME
MODIFICATION SIMPLIFIÉE 3
DEMANDE DE PRESCRIPTION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L. 153-36 à L. 153-40 et L. 153-45 à L. 153-48,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims approuvé le 17 décembre 2016,

Vu le Plan Local d'Urbanisme de Reims approuvé le 15 décembre 2022,

Considérant qu'il est nécessaire de modifier certaines dispositions du Plan Local d'Urbanisme, avec pour objectifs :

- de modifier la liste des emplacements réservés et des espaces publics à créer afin de prendre en compte les équipements déjà réalisés,
- de prendre en compte la suppression de la Zone d'Aménagement Concerté Jeanne d'Arc,
- d'accompagner le développement dans le tissu urbain existant,
- de procéder à des modifications non substantielles du document d'urbanisme,
- et d'adapter les règles et orientations du plan local d'urbanisme pour tenir compte de ces évolutions,

Vu l'avis de la commission Cadre de vie, écologie, urbanisme, aménagement, activités économiques du mercredi 18 octobre 2023,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de solliciter la Communauté urbaine du Grand Reims afin d'engager une procédure de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

Le Maire de Reims



Arnaud ROBINET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 8 novembre 2023 et de la réception en Préfecture le 8 novembre 2023. Identifiant : 051-215104217-20231106-184312-DE-1-1